

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2025 à 17h30 du conseil de la Municipalité d'Arundel tenue à la salle communautaire, 60 Route Morrison, à Arundel.

Lors de cette séance sont présents :

Le maire Marc Poirier, les conseillères Carole Brandt et Chantal Pieters et les conseillers Yves Barrette, Terence Flanagan et Jonathan Morgan. Le conseiller Daniel Fournier est absent.

Le greffier-trésorier, Philip Toone, est également présent.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Marc Poirier, constate le quorum, confirme que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été notifiés à tous les membres du conseil et aux publics, conformément aux dispositions des articles 152, 156 et 956 du Code municipal du Québec, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance. Il est 17h36.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-12-212 Il est proposé par le conseillère Carole Brandt et résolu d'adopter l'ordre du jour :

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE
 - 3.1. Présentation et adoption du Budget 2026
 - 3.2. Présentation et adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2026-2027-2028
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

3.1 Présentation et adoption du Budget 2026

2025-12-213 Il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

ADOPTER le budget 2026 tel que présenté.

3.2. Présentation et adoption du Programme Triennal d'Immobilisations 2026-2027-2028

2025-12-214 Il est proposé par la conseillère Chantal Pieters et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

ADOPTER le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 tel que présenté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2025-12-215 Il est proposé par le conseiller Jonathan Morgan et résolu:

QUE la séance soit levée à 18h21.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ